

**Zeitschrift:** Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande  
**Herausgeber:** Société Pédagogique de la Suisse Romande  
**Band:** 45 (1909)  
**Heft:** 24

**Heft**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 21.08.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

XLV<sup>m</sup> ANNÉE. — N° 24

LAUSANNE. — 12 juin 1909.



# L'ÉDUCATEUR

(·ÉDUCATEUR·ET·ÉCOLE·RÉQUIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

*Rédacteur en Chef :*

**FRANÇOIS GUEX**

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie  
à l'Université de Lausanne.

*Rédacteur de la partie pratique :*

**U. BRIOD**

Maître à l'École d'application annexée aux Ecoles normales vaudoises.

*Gérant : Abonnements et Annonces :*

**CHARLES PERRET**

Instituteur, Route de Morges, 24, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : H. Gailloz instituteur, Yverdon.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHÂTEL : C. Hintenlang, instituteur, Noiraigue.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont *l'Éducateur* recevra deux exemplaires  
aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

**LIBRAIRIE PAYOT & C<sup>ie</sup>, LAUSANNE**



# ÉDITION „ATAR“ GENÈVE

## MANUELS SCOLAIRES

adoptés par le Département de l'instruction publique  
du Canton de Genève et ailleurs.

- Exercices et problèmes d'arithmétique**, par ANDRÉ CORBAZ. — *A. Calcul écrit*: 1<sup>re</sup> série (élèves de 7 à 9 ans), 70 c.; livre du maître, 1 fr.; 2<sup>e</sup> série (élèves de 9 à 11 ans), 90 c.; livre du maître, 1 fr. 40; 3<sup>e</sup> série (élèves de 11 à 13 ans), 1 fr. 20; livre du maître, 1 fr. 80. — *B. Calcul mental.* 1 fr. 75 — *C. Exercices et problèmes de géométrie et de toisé. Problèmes constructifs.* 3<sup>e</sup> édition, 1 fr. 50. — *D. Solutions de géométrie,* 50 c.
- Livre de lecture**, par ANDRÉ CHARREY, à l'usage des écoles primaires de Genève, 1 fr. 80
- Livre de lecture**, par A. GAVARD, 2 fr. —
- Manuels d'Allemand**, par le prof. A. LESCAZE: **Premières leçons intuitives d'allemand**, 3<sup>e</sup> édition, 75 c. — **Manuel pratique de langue allemande**, 1<sup>re</sup> partie, 6<sup>e</sup> édition, 1 fr. 50. — **Manuel pratique de langue allemande**, 2<sup>me</sup> partie, 4<sup>e</sup> édition, 3 fr. — **Lehrbuch für den Unterricht in der deutschen Sprache**, auf Grundlage der Anschauung, 1<sup>re</sup> partie, 1 fr. 40; 2<sup>e</sup> partie, 1 fr. 50. — **Lehr- und Lesebuch**, 3<sup>e</sup> partie, 1 fr. 50
- Notions élémentaires d'instruction civique**, par M. DUCHOSAL. Edition complète, 60 c.; édition réduite, 45 c.
- Premiers éléments d'Histoire naturelle**, par le prof. EUG. PITTARD, 2<sup>e</sup> édition, 240 figures dans le texte, 2 fr. 75
- Leçons et Récits d'Histoire suisse**, par ALFRED SCHUTZ. Nombreuses illustrations. Cart., 2 fr.; relié, 2 fr. —
- Manuel d'enseignement antialcoolique**, par J. DENIS. 80 illustrations, 8 planches en couleurs, Relié, 2 fr. —
- Manuel du petit Solfégien**, par J.-A. CLIFT, 95 c.
- Parlons français**, par W. PLUD'HUN, 15<sup>e</sup> mille, avec l'index alphabét., 1 fr. —
- Comment prononcer le français**, par W. PLUD'HUN, 50 c.
- Histoire sainte.** Rédigée en vue d'un cycle d'enseignement de 2 ans, par M. le past. ALBERT THOMAS, 65 c.
- Pourquoi pas? essayons**, manuel antialcoolique, par F. GUILLERMET. Broché, 1 fr. 50. Relié, 2 fr. 75
- ALBERT MALSCH Fables de La Fontaines**, édition annotée avec lexique, cartonné, 1 fr. 50

# Frutigen

OBERLAND BERNOIS

## Hôtel et Restaurant de la Gare

Se recommande au mieux aux écoles, sociétés et excursionnistes. Locaux spacieux. Arrangements avantageux pour courses en voitures et breaks.

Fr. Hodler-Egger propr.

(Za 2239 g)

# Librairie PAYOT & C<sup>ie</sup>, Lausanne

I, Rue de Bourg, I

## DERNIÈRES PUBLICATIONS :

- Dr Bourget, Beaux Dimanches.* Observations d'histoire naturelle. Un vol. in-16 contenant une centaine de dessins à la plume et 12 gravures lithographiques 3 fr. 50  
*Noëlle Roger, Nos Mensonges,* nouvelles 3 fr. 50  
*Edouard Rod, Les Unis,* roman 3 fr. 50  
*La Dame à la Décoration,* Lettres d'une Américaine au Japon, traduites par Mlle S. Godet 2 fr. 50  
*Isabelle Kaiser, L'ascension d'une âme, Marcienne de Flüe,* Journal de la vie d'une femme 3 fr. 50  
*Maurice Muret, La Littérature allemande d'aujourd'hui* 3 fr. 50  
*Docteur Pierre, L'Inutile Labeur,* Réflexions d'un médecin 2 fr. 50

*Dr Dévaud, Inspecteur primaire. L'Enseignement des Sciences Naturelles à l'École primaire.* L'Étude des êtres. 2 fr. 50

*L. Dupraz et E. Bonjour* avec la collaboration de H. Mercier, professeur au Gymnase de Genève. **Anthologie Scolaire,** Lectures littéraires à l'usage des Collèges secondaires, des Ecoles supérieures et des Ecoles primaires supérieures. In-16 de 512 pages, cartonné toile 2 fr. 50

*L. Dutilleul et E. Ramé. Les Sciences physiques et naturelles* à l'usage du degré supérieur des Ecoles primaires, contenant 570 gravures et 8 planches hors texte en couleurs. 1 fr. 50

*A. Grandchamp et Ed. Marrel. Cours de Comptabilité théorique et pratique,* l'usage de l'enseignement secondaire, avec 200 exercices. Grand in-16, relié toile souple 2 fr. 50

*William James, Causeries Pédagogiques,* avec préface de Jules Payot. Nouvelle édition augmentée de notes et d'une notice biographique sur l'auteur. In-16 2 fr. 50

*W. Rosier et E. Chaix. Manuel de Géographie physique,* In-4 illustré de 386 figures, plans et cartes, cartonné 3 fr. 50

**Envoi en examen sur demande. — Compte de chèques postaux II 391**

## BONBONS

On trouve dans les magasins du «Mercure» un superbe choix de tout ce qu'il y a de plus fin en pralinés, fondants, bonbons désaltérants et de ravissantes bonbonnières.

**«Mercure»**  
Maison de Chocolats &  
de Dentées Coloniales

## LAUSANNE

A l'occasion des Courses d'été, les restaurants de la Société vaudoise de Con-sommation sont à la disposition des écoles et sociétés de 9 à 11 h. du matin et de 1 à 6 h. du soir. Prière de s'annoncer à l'avance.

Prix modérés. Diners depuis 50 centimes.

# Mauerhofer & Brélaz

Rue Saint-Pierre 8. LAUSANNE, Rue Saint-Pierre, 8.

Cette maison continue à offrir au corps enseignant la toile coton, fournie aux écoles en 1907-1908, au prix de 70 centimes le mètre, net et au comptant.



La plus grande maison suisse d'expédition de

## Café

fraîchement torréfié et vert.

**Thé, Cacao, Chocolat, Biscuits, etc.**

Colis postaux de 2 $\frac{1}{2}$ , 5, 10 etc. kilos bruts

Rabais de 5% en timbres-escompte. Envois franco à partir de 10 frs.

Prix-courants gratuits et franco.

„MERCURE“, maison spéciale pour cafés et thés  
Chocolats Suisses et Denrées Coloniales.

Bureau central à BERNE, Schanzenstrasse, 6.

Plus de 80 succursales en Suisse.

H 1001 Y

# PERRENOUD & C<sup>IE</sup>

Successeurs de **P. BAILLOD & C<sup>ie</sup>**

Place Centrale. • LAUSANNE • Place Pépinet.

Maison de premier ordre. — Bureau à La Chaux-de-Fonds.

**Montres garanties** dans tous les genres en **métal**, depuis fr. 6; **argent**, fr. 15; **or**, fr. 40.

**Montres fines, Chronomètres.** Fabrication. Réparations garanties à notre atelier spécial.

**BIJOUTERIE OR 18 KARATS**

Alliances — Diamants — Brillants.

**BIJOUTERIE ARGENT**

et Fantaisie.

**ORFÈVRENERIE ARGENT**

Modèles nouveaux.

**RÉGULATEURS**

depuis fr. 20. — Sonnerie cathédrale

**Achat d'or et d'argent.**

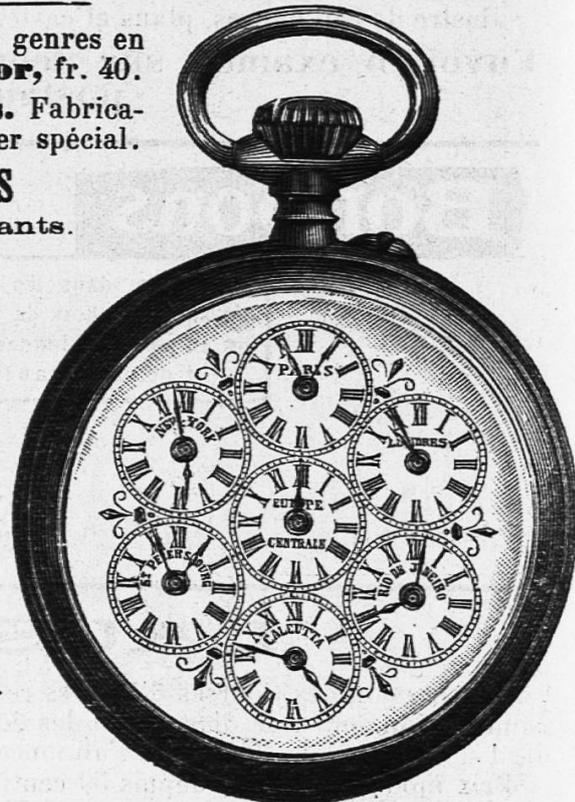
English spoken. — Man spricht deutsch.

**GRAND CHOIX**

Prix marqués en chiffres connus.

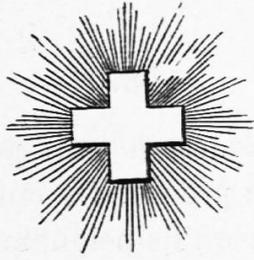
Remise

10% au corps enseignant.



XLV<sup>me</sup> ANNÉE

N<sup>o</sup> 24



LAUSANNE

12 juin 1909.

# L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

---

SOMMAIRE : *Lecture et description.* — *Conclusion d'un article sur l'enseignement de la langue maternelle.* — *Chronique scolaire : Confédération suisse, Genève, Jura bernois, Vaud.* — *Nouveauté pédagogique.* — *Bibliographie.* — PARTIE PRATIQUE : *Géographie physique : Le föhn.* — *Grammaire : Le nom.* — *Dictées.* — *Calcul oral (suite).* — *Calcul du tant pour cent (suite).* — *Cubages.*

---

## LECTURE ET DESCRIPTION

Aucune lecture arbitraire. Un extrait doit être un résumé, un développement de notions acquises ou une préparation à quelque étude nouvelle. Mais elle doit être aussi une analyse littéraire, un exercice de logique et d'élocution. Je me borne à une question unique : la lecture et l'analyse littéraire d'une description. Qu'on ne s'effarouche point, c'est si simple.

Vous venez de lire un morceau ; la langue en a été examinée à fond, les mots expliqués, le plan établi. Que reste-t-il à faire ? Un résumé oral ou écrit, un exercice d'élocution ou de rédaction, le développement d'un sujet analogue d'après le plan découvert. Si vous le voulez ; mais ce n'est pas tout. Une autre étude non moins importante est nécessaire, surtout avec une classe avancée.

Le sujet aurait-il pu être traité autrement ? Cela va sans dire. Il ne manque que de le prouver. Faire lire un fragment sur un sujet identique au premier : la curiosité et l'intérêt des élèves s'éveillent ; sachez les diriger.

On vient d'examiner, par exemple, deux descriptions du même fleuve.

L'ordre des idées est différent et aussi d'importance de chacune d'elles. Pourquoi ? Il est facile de découvrir la raison de ces diver-

gences. Vos élèves remarqueront sans peine que chacun des écrivains avait une intention propre. Ils ont été impressionnés différemment par le spectacle qu'ils peignaient. L'un a été ému par la grandeur, la majesté des rives, les reflets changeants de l'eau, l'autre a été frappé plutôt par les bruits, la végétation des bords, que sais-je enfin. Ils ont voulu communiquer l'impression qu'ils ont éprouvée. Tel était leur but. Comment l'ont-ils atteint? Examinons de nouveau leurs descriptions. Nous concluons que parmi les détails multiples qu'ils auraient pu recueillir, ils en ont négligé beaucoup. Ils n'ont choisi que ceux qui contribuaient à éveiller l'impression qu'ils veulent suggérer et ils les ont disposés dans un ordre qui leur donne le maximum de puissance.

Dès lors, il est facile d'indiquer aux élèves cette loi inhérente à tout art : l'unité dans la variété ; elle était incarnée dans l'exemple concret qu'on leur a proposé et ils l'ont dégagée eux-mêmes.

Une autre genre de comparaison est aussi utile qu'instructif. Il aide à saisir ce qui distingue la description littéraire de la description scientifique. Vous avez remarqué que s'il décrit un animal, l'enfant essaie de traiter le sujet en zoologiste. Il énumère des caractères dont l'ensemble ne donne point de l'animal une vision nette. Il se borne aux traits généraux. Or en étudiant les descriptions du même animal écrites l'une par un zoologiste, l'autre par un écrivain, faites rechercher par vos élèves en quoi elles diffèrent. Ils inféreront facilement que, si le zoologiste définit l'animal, l'écrivain le peint, cherche à le faire surgir à nos yeux dans son individualité, sa démarche, ses mouvements ; qu'il note les traits qui le distinguent parmi les autres animaux de la même espèce, à l'inverse du zoologiste qui n'indique que des caractères généraux et communs.

Autre remarque encore. L'écrivain fort souvent dans sa description exprime les sentiments qu'ils ont éprouvés à la vue de l'être ou du spectacle qu'il peint ; mais l'homme de science reste impersonnel, impassible ; il lui suffit d'énumérer les faits ; le reste lui est indifférent, il nous dérobe ses impressions. Cette différence se traduit dans le style par le mouvement, l'ordre des propositions, leur nature et par les figures qu'il importe de relever et d'expliquer.

N'oublions pas d'indiquer non plus le caractère essentiel de la

description. La description, avons-nous dit, est une peinture, elle veut « nous faire voir ». Or dans l'objet de la description, paysage, animal, etc., les détails coexistent. Si, dans le langage, ils sont exprimés successivement, en fait, ils se présentent simultanément.

Cette explication facile nous aidera à saisir la différence de la description et du récit où les épisodes se succèdent, sont séparés par un certain espace de temps et se déterminent l'un l'autre.

Je ne développe pas cette indication. Peut-être dans un prochain article essaierai-je d'ébaucher une « manière » d'expliquer la narration et ses caractères essentiels, « manière » que j'ai appliquée surtout à l'examen de quelques fables de La Fontaine et qui a été féconde. Peut-être m'objectera-t-on qu'il est difficile d'employer de tels procédés et que les élèves risquent de n'y rien comprendre.

J'en ai fait l'essai moi-même avec succès et c'est humblement que je les recommande.

L. CAILLE.

---

#### CONCLUSION D'UN ARTICLE SUR L'ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE MATERNELLE.

L'enseignement de la langue maternelle remplace dans une certaine mesure les humanités classiques et il mérite d'occuper dans les programmes des écoles primaires et des collèges qui ne sont pas classiques une place considérable, voire même la place centrale. Je cite Pécaut pour terminer : « Entre tous les principes que je voudrais voir présider à la pédagogie de l'école annexe (en Suisse : école d'application, Musterschule), l'un des principaux à mon gré, sinon le principal, serait celui-ci : que l'éducation, ou, si l'on veut, la bonne instruction, n'est pas une simple juxtaposition de matières, d'ailleurs bien enseignées ; elle doit être, pour porter ses meilleurs fruits, une sorte d'organisme vivant où certaines parties se subordonnent à d'autres, celles-ci servant d'appareil moteur, ayant droit, par conséquent, à occuper la première place. Et quelle autre partie mériterait d'être le *cœur* même de l'éducation primaire, sinon la langue maternelle, avec sa grammaire et ses beaux textes de prose et de poésie surtout, lus, expliqués, en partie récités ? Tout le reste, n'hésitons pas à le dire, quelle qu'en soit l'utilité pratique ou éducative, doit se resserrer autant qu'il sera besoin

pour faire une place suffisante aux exercices intelligents de langue... Le manque de *centre* apparaît surtout dans la place de plus en plus accessoire qui est réservée à la lecture des grands écrivains, particulièrement à celle des poètes. Il semble que le commerce quotidien avec les maîtres de la langue maternelle (fût-il limité à une demi-heure) devrait représenter les « humanités primaires », et concourir ainsi à cultiver non pas de préférence une faculté spéciale, comme font les autres matières du programme, mais l'âme entière, donnant ainsi le ton à tout l'enseignement. »

M. BUTTS.

---

## CHRONIQUE SCOLAIRE

---

CONFÉDÉRATION SUISSE. — **Subvention à la gymnastique.** — Le Conseil fédéral a décidé de subventionner les sociétés de gymnastique des Ecoles normales de la même manière que le sont les sociétés de gymnastique d'instituteurs, à savoir qu'il sera alloué par la Confédération aux sociétés de gymnastique des Ecoles normales une subvention correspondant à la subvention allouée par le canton, ce qui revient à dire que la Confédération et le canton prendront à leur charge chacun la moitié de la subvention totale.

GENÈVE. — *L'Éducateur* a déjà annoncé très brièvement le prochain Congrès international de psychologie qui aura lieu à Genève cet été du 3 au 7 août.

En voici le programme :

1. *Les sentiments.* Rapporteurs : MM. le prof. O. Külpe (Würzbourg et le Dr P. Sollier (Paris).

2. *Le subconscient.* Rapporteurs : MM. les prof. M. Dessoir (Berlin), P. Janet (Paris) et Morton Prince (Boston).

3. *La mesure de l'attention.* Rapporteurs : MM. les prof. M.-L. Patrizi (Modène) et Th. Ziehen (Berlin).

4. *Psychologie des phénomènes religieux.* Rapporteurs : MM. les prof. H. Höffding (Copenhague) et J. Leuba (Bryn Mawr).

PSYCHO-PÉDAGOGIE :

5. *Classification psycho-pédagogique des arriérés scolaires.* Rapporteur : MM. le Dr O. Decroly (Bruxelles), le prof. G.-C. Ferrari (Imola-Bologne), le Dr Th. Heller (Vienne) et le prof. L. Witmer (Philadelphie).

6. *La méthodologie de la psychologie pédagogique.* Rapporteur : M<sup>lle</sup> le Dr I. Ioteyko (Bruxelles).

PSYCHO-ZOOLOGIE :

7. *Les tropismes.* Rapporteurs : MM. le Dr G. Bohn (Paris), les prof. Fr. Darwin (Cambridge), H.-S. Jennings (Baltimore) et J. Loeb (Berkeley).

8. *L'orientation lointaine.* Rapporteur : M. le prof. A. Thäuzies, président de la Fédération des sociétés colombophiles de l'Ouest-Sud-Ouest (Périgueux).

9. *La perception des positions et mouvements de notre corps et de nos membres.*

Rapporteur : M. le prof. B. Bourdon (Rennes).

Les personnes qui s'intéressent au Congrès de psychologie sont priées de bien vouloir envoyer au plus tôt au trésorier leur adhésion accompagnée d'un mandat-postal de 20 fr., en retour duquel elles recevront une carte de membre du Congrès et toutes les publications y relatives, rapports, imprimés, etc., au fur et à mesure de leur apparition. (Chaque congressiste peut obtenir pour les autres membres de sa famille des cartes à moitié prix, 10 fr., donnant droit aux mêmes avantages, réceptions, etc., que les cartes entières, sauf les publications et le volume des comptes rendus du Congrès.)

*Le Comité d'organisation* : Th. Flournoy, président ; P. Ladame, vice-président ; Ed. Claparède, secrétaire-général ; L. Cellérier, trésorier ; E. Yung.

N.-B. — Adresser tout ce qui concerne le Congrès (en dehors des cotisations) au Secrétaire général, 11, avenue de Champel, Genève.

Adresser les *adhésions* avec les *cotisations* (par mandat postal ou chèque) à M. Lucien Cellérier, Montchoisy (Genève).

Sans parler de l'intérêt qu'ont pour tout éducateur les questions de psychologie en général — combien souvent notre œuvre nous paraît difficile et aride, simplement parce que, ignorant les lois de la psychologie, nous ne pouvons en tirer profit ni pour notre enseignement, ni pour l'éducation de nos enfants — donc à côté de l'intérêt général qui nous engagerait à nous joindre aux congressistes, les questions 5 et 6 nous regardent de plus près encore, non seulement par les sujets traités, mais encore par les personnalités des rapporteurs, dont plusieurs nous sont déjà connus par leurs travaux pédagogiques.

Que ceux d'entre nous qui ne sont pas trop loin de Genève en été viennent donc grossir les rangs des congressistes !

A. D.

**JURA BERNOIS. — Caisse d'assurance des instituteurs bernois. —**

Le *Bund* du 18 mai ayant publié un article peu aimable contre le directeur de la caisse des instituteurs, celui-ci, M. le professeur J.-H. Graf, remet les choses au point tout en annonçant que si les attaques personnelles ne cessent pas, il s'adressera aux tribunaux.

On lui reproche d'être en même temps président du Conseil d'administration et directeur de l'établissement. Mais c'est là une disposition des anciens statuts et rien ne prouve jusqu'ici que des abus aient été commis ou même qu'il en soit résulté des inconvénients.

On prétend aussi que des fautes grossières dans le calcul des bases mathématiques de l'établissement ont été commises et qu'elles sont dues aux procédés autocratiques du directeur. Mais il est à remarquer que ni la Commission de vérification, ni la commission technique n'ont jusqu'ici découvert ces erreurs théoriques, et que M. Bohren vient de déclarer dans le *Bund* que les mesures proposées et adoptées suffisent amplement pour la prochaine période de cinq ans.

On sait ce qui a amené en partie le déficit théorique d'un demi-million. C'est qu'on n'a pas de données sur l'invalidité de l'institutrice et que cette invalidité arrive beaucoup plus tôt que celle de l'instituteur. M. Schläfli présentera le

2 juin prochain un rapport sur le sujet qui nous occupe au Club de politique sociale de Berne. Si l'occasion nous est donnée de voir un compte rendu de la séance, nous en parlerons dans *l'Éducateur*, car nous aurons affaire à un des principaux critiques de l'institution.

H. GOBAT.

**\*\*\* Loi concernant les traitements.** — Le Grand Conseil bernois a discuté en deuxième débat la loi concernant les traitements du corps enseignant primaire. Le projet, qui a été adopté à l'unanimité, diffère peu du premier dont nous avons rendu compte ici même. A l'article premier, il est prévu que le traitement des communes est payable par trimestre ou par mois. L'élévation du subside de l'Etat sera acquis au bout de quatre ans sans qu'une décision du Grand Conseil ait encore à intervenir, comme il était prévu au premier projet. L'article relatif à l'emploi de l'augmentation éventuelle de la subvention fédérale prévoit que celle-ci devra servir en premier lieu et non plus exclusivement à atténuer les dépenses que causera à l'Etat l'adoption de la nouvelle loi. C'est ce qu'on a appelé l'article de la peau de l'ours, qu'il ne faut pas vendre avant de l'avoir mis par terre. Le moutz bernois est bien placé pour tirer profit de la leçon, mais il est vrai que dans le cas spécial il ne s'agit pas de sa propre peau, mais de celle de la Confédération. Quant au paiement de la moitié de l'augmentation annuelle à la Caisse des instituteurs, celle-ci a déjà pris des décisions qui permettront aux intéressés de répartir leurs versements sur plusieurs trimestres.

La votation populaire pourra donc intervenir en automne.

H. GOBAT.

**VAUD. — Compte rendu de l'instruction publique.** — PENSIONS DE RETRAITE. — A la fin de l'année, le nombre des bénéficiaires de la pension de retraite était de 532, dont 67 orphelins. Le montant des pensions payées s'élève à 245 160 fr. 46; celui des contributions versées par le personnel enseignant à 49 219 fr. 40. Les pensions ont été accordées à un total de 28 instituteurs et institutrices dont 12 ayant 30 ans de service et 10 moins de 30 ans, à 4 veuves d'instituteurs et 2 orphelins. Par contre ont pris fin 36 pensions de retraite.

**FOURNITURES SCOLAIRES.** — Chaque année ce chapitre émarge au budget pour une somme supérieure à l'exercice précédent. A la suite de la fourniture gratuite du Guide méthodique de dessin, du matériel *ad hoc* et de celui pour ouvrages du sexe, la moyenne de dépense par élève est de fr. 0,82 supérieure à celle de 1907.

Pour les fournitures générales, 59 347 fr. 26, la part de l'Etat est de 26 973 francs 23.

Moyenne par élève (46 581) fr. 1.27.

Pour les manuels, la dépense totale est de 94 464 fr. 57, part de l'Etat 47 235 francs 29, moyenne par élève fr. 2.03.

Moyenne totale par élève fr. 3.30. L'introduction d'un nouveau livre de lecture au degré inférieur et au degré supérieur, la dépense concernant le manuel de sciences naturelles portée tout entière sur 1908, le Guide méthodique explique cette moyenne plus élevée qu'à l'ordinaire.

Fouritures pour travaux à l'aiguille, la moyenne à été de	fr.	2.11
» spéciales pour le dessin, »	»	0.16
» pour les classes primaires sup. matériel fr.	1.08	
» » » » » manuel fr.	10.87	» 11.95

MUSÉE SCOLAIRE CANTONAL. — Le matériel mis en circulation a encore été augmenté en 1908. Il comprenait pour l'hiver 1908-1909 les moyens d'enseignement ci-après :

265 tableaux muraux.

210 séries de vues pour projections lumineuses, soit géographiques, historiques ou de sciences naturelles. Ces deux séries représentent un minimum de 5250 diapositives, matériel permettant de satisfaire un nombre élevé de demandes.

Le tableau suivant donne une idée de l'accroissement du nombre de prêts : tableaux muraux, diapositives, lanternes, volumes de la bibliothèque pédagogique, appareils divers.

En 1905, les prêts ont été de	597
1906, » »	1062
1907, » »	1237
1908, » »	1860

Ainsi qu'on le voit, le Musée scolaire cantonal poursuit tranquillement sa marche ascensionnelle de développement, cherchant à rendre d'année en année plus de services.

Il est temps de conclure. Cet aperçu forcément incomplet montre quand même que nos institutions scolaires sont en pleine voie d'activité, et, malgré quelques ombres, de prospérité. Il démontre quelle somme énorme de travail, d'efforts, d'argent dépensé représente l'ensemble de nos écoles. Le résultat répond-il à l'énergie individuelle et collective de tous ceux qui collaborent à cette œuvre éminemment utile et patriotique ? On en pourrait douter en regardant à la surface des choses, mais, somme toute, il en doit ressortir un bien pour le pays qui consacre autant pour se maintenir à la hauteur des exigences actuelles dans le domaine de l'instruction publique.

Un vœu en terminant. N'y aurait-il pas intérêt et profit pour le corps enseignant à posséder, chacun personnellement, un exemplaire du compte-rendu annuel du Département, tout au moins ce qui concerne la marche générale de nos écoles, les critiques et les vœux formulés ? La question de l'orthographe et l'enquête qu'elle a provoquée, sont d'un intérêt direct pour tous ceux qui enseignent dans nos classes, et la conclusion qu'on en peut tirer serait propre à les encourager en vue d'un effort nouveau et persévérant pour améliorer les résultats acquis. Ce vœu a été déjà exprimé à plus d'une reprise par nos prédécesseurs. Nous le renouvelons ici dans l'espoir qu'il sera entendu. H. GAILLOZ.

**Caisse de Prévoyance suisse.** — Cette importante société mutuelle d'assurances sur la vie, fondée à Bâle en 1881 avec la coopération de Sociétés d'utilité publique, vient de publier son rapport pour 1908.

Nous y relevons ce qui suit :

Il a été fait 1789 propositions nouvelles, dont 1630 ont été acceptées. Il a été délivré 1680 polices nouvelles pour 4 793 878 fr.

L'augmentation effective est de 543 polices pour 2 861 423 fr.

Le portefeuille complet au 31 décembre 1908 s'élève à 29 199 polices pour 54 029 077 fr. de capitaux assurés, plus 329 polices de rentes viagères pour 119 554 fr.

Au lieu de 582 décès prévus et calculés à 887 147 fr., il ne s'est produit que 410 décès, pour lesquels il a été payé 588 145 fr.

A la fin de 1908, la Société avait payé 6 236 530 fr. d'assurances au décès.

Les frais d'administration se sont élevés seulement à 7,1 ‰ de la valeur des primes et des intérêts.

Les bénéfices réalisés se montent à 565 401 fr.

Les réserves sont de 16 603 075 fr. dont 2 373 997 fr. forment le fonds des bénéfices accumulés revenant exclusivement aux assurés sous forme de répartitions annuelles diminuant considérablement les primes à payer.

---

### NOUVEAUTÉ PÉDAGOGIQUE

M. le Dr Ed. CLAPARÈDE vient de publier en II<sup>me</sup> édition, revue et augmentée, sa *Psychologie de l'enfant et pédagogie expérimentale*, à Genève, chez Kündig, 1909. — *Problèmes et méthodes, développement mental et fatigue intellectuelle*, sont les trois points principaux envisagés par le professeur genevois. Ouvrage excellent qui fait réfléchir et qui donnera au maître, comme le dit l'auteur, « un renouveau d'intérêt pour son enseignement ».

Reçu : *Le ciel d'été* (juin-septembre). Description de la voûte étoilée, par Gustave ISELY. Observatoire du Jorat (prix, 0 fr. 80). Neuchâtel, imprimerie Wolf-rath & Sperlé, 1909. — Recommandé aux instituteurs qui dirigent les observations à faire au firmament.

---

### BIBLIOGRAPHIE

*Hygiène de la peau*, par le Dr Dind. — Petite bibliothèque d'hygiène. Payot et Cie, Lausanne. Fr. 1.50.

Les instituteurs et les institutrices sont souvent appelés à constater, chez leurs élèves des maladies de la peau plus ou moins graves. Quels conseils faut-il donner et quelles mesures faut-il prendre? Ils peuvent être embarrassés. Le petit volume dont vient de s'enrichir la bibliothèque d'hygiène créée par la maison Payot les renseignera suffisamment. Il donne d'abord des notions sur l'anatomie et la physiologie cutanées, expose les causes internes et externes des dermatoses, puis donne d'excellents conseils sur les soins de propreté de la peau, du cuir chevelu, du visage, des mains, etc. Quelques indications sur les plaies, ulcères, brûlures, terminent cet utile petit volume à la portée de toutes les personnes possédant une bonne instruction primaire. S.

Reçu : 47<sup>me</sup> rapport du Comité de l'Orphelinat de Penthaz (président : M. Schumacher, pasteur.)

## PARTIE PRATIQUE

### GÉOGRAPHIE PHYSIQUE

#### Le föhn.

Un vent propre aux Alpes, que seules elles expliquent et qui est une des plus curieuses particularités de notre climat contre-balance les grandes pluies et l'obscurcissement trop fréquent du ciel des Alpes et du moyen-pays. C'est le föhn. Ce vent connu dans tout le massif, mais qui ne souffle jamais que sur un des versants à la fois, balaie les hauts sommets et forme à leur abri des nuages étranges et dont le profil se dessine nettement sur le ciel d'un bleu d'acier. C'est un vent descendant des hauteurs vers la vallée ; il se précipite avec la violence de l'ouragan dans les défilés de la montagne, de préférence dans les grandes vallées transversales, et ne s'apaise que bien avant dans le bas-pays. Il est chaud, il est desséchant, il fond la neige et évapore l'humidité du sol. Dans la règle, il pleut ou il neige sur le versant d'où il s'élève, tandis que sur le versant où il souffle le soleil brille à travers un très léger voile de nuages. Quand il fait du föhn, gens et bêtes se sentent mal à l'aise ; certaines espèces telles que les chamois le présentent avant qu'il y ait le moindre mouvement dans l'air, s'agitent et quittent leur demeure habituelle. Le paysage se transforme, toutes les couleurs s'avivent et s'assombrissent. Le montagnard craint alors pour son village aux maisons de bois serrées, dont la destruction totale est certaine, si un incendie éclate. Aucun vent ne soulève des vagues plus hautes et d'une manière plus soudaine sur les lacs du bord des Alpes. Par contre il est le bienvenu quand, au printemps, il « dévore » la neige des montagnes.

#### *Causes du föhn.*

Comme tout autre vent, le föhn est dû à l'inégale répartition de la pression de l'air, en l'espèce à la présence d'un centre de hautes pressions sur un versant des Alpes et de basses sur l'autre ; il coule du premier vers le second par dessus la crête de la montagne. La dépression étant plus fréquemment au Nord des Alpes, le föhn a le plus souvent la direction Sud-Nord, tandis que le Tedesco (l'Allemand) des Italiens qui souffle sur le versant méridional est plus rare. La soudaineté de l'arrivée du föhn et sa violence proviennent de la hauteur des Alpes qui gêne les masses d'air des deux faces dans leur recherche de l'équilibre. De plus, peu de temps avant que le föhn n'éclate, l'air s'échappe de la région des basses pressions vers le centre du cyclone situé sur la côte française de la Manche. L'air ainsi raréfié, les cols et les vallées agissent comme des tuyaux d'aspiration par lesquels les ondes denses du föhn se précipitent des sommets en vraie cataracte. Cette chute les échauffe en augmentant la pression sous laquelle elles remplissent le fond des vallées ; elle les dessèche parce qu'elle les échauffe ; d'ailleurs la vapeur d'eau qu'elles emportaient s'est en général condensée et résout à la montée sur le versant opposé.

#### *Effets du föhn.*

Les effets du föhn, particulièrement de celui du Nord des Alpes, ne se restreignent pas à la période pendant laquelle il souffle. Quand il règne plus de 50 jours

par an — et il y a des localités, comme Guttannen, où le nombre des jours de föhn dépasse 100 — la vallée qui y est exposée a un climat sensiblement plus doux que le moyen-pays qui n'y est plus. La moyenne annuelle d'Altdorf et de Coire, par exemple, est quelque peu supérieure à celle de Zurich, celle d'Interlaken à celle de Berne. Ainsi le föhn intervertit, pour les vallées où il souffle, le sens de la variation de la température sous l'influence de la proximité des hautes montagnes. Il joue un grand rôle dans la répartition des espèces végétales ; il a permis au châtaignier de prendre pied et de prospérer sur les rives des lacs des Quatre-Cantons et de Zoug.

La flore méridionale s'avance par dessus tous les passages des Alpes au delà de la ligne de partage des eaux. C'est le föhn du sud qui en a apporté les semences.

*Vent d'amont et vent d'aval.*

Il ne faut pas confondre avec le föhn les vents purement locaux et relativement faibles qui soufflent des hauteurs vers la vallée au soir des belles journées d'été et qu'on désigne sous le nom de vents de montagne ou vents d'amont. Ils durent toute la nuit et sont en général tièdes, sauf quand ils viennent des glaciers. Pendant le jour, c'est le vent d'aval qui remonte la vallée et ses pentes latérales. Ces vents réguliers résultent de l'intense insolation diurne et du rayonnement nocturne non moins intense des parois de la vallée. Le jour, l'air s'échauffe contre les rochers presque perpendiculaires aux rayons solaires, s'élève et cède la place aux couches d'air profondes. La nuit, l'air des hauteurs, refroidi au contact des parois rocheuses soumises au rayonnement, et alourdi, descend. Le passage d'un défilé en fait un vent fougueux soufflant en tempête et qui fait comme le föhn craquer tous les joints des maisons de bois. La vallée étroite de la haute Emme, le Kämmerboden, est balayée par un de ces violents vents d'amont.

(Extrait de *La Suisse*, par Dr Hermann Walser, traduction Biermann, ouvrage signalé par l'*Educateur* au précédent numéro, page 361.)

---

## GRAMMAIRE

### *Degré intermédiaire.*

#### **Le nom.**

(Cette leçon suppose la connaissance des parties essentielles de la proposition. Elle fait suite à une lecture raisonnée du morceau : *Les plantes dans le canton de Vaud*, page 57 du manuel Dupraz et Bonjour).

Dans cette phrase :

*La vigne et le maïs recouvrent les collines de La Côte es de Lavaux, le châtaignier revêt les pentes fleuries de la vallée du Rhône, le noyer réussit sur les flancs du Jorat.*

Les mots *vigne, maïs, châtaignier, noyer*, qui servent de sujets, sont des *noms d'arbres*.

Les mots *ciel, brise, temps, étoiles, tonnerre*, que nous avons vus dans la page précédente, sont des *noms de choses*.

Nous avons vu aussi des *noms d'animaux*, tels que : *Médor, coq*.

Vous connaissez enfin des noms de personnes, tels que : *paysan, garçon, fille, Louis, Marie*.

Le *nom* (ou substantif) sert à distinguer un être animé ou une chose.

Il y a deux sortes de noms. Le mot *colline* est un nom qui peut s'appliquer à toute élévation de terrain semblable à celles de La Côte et de Lavaux. C'est un *nom commun*. Le mot *vallée* peut désigner toute partie basse comprise entre deux ou plusieurs chaînes de montagnes : c'est aussi un nom commun.

Mais le mot *Lavaux* qui ne distingue qu'une certaine colline, et le mot *Rhône*, qui ne s'applique qu'à une vallée déterminée, sont des *noms propres*. Les mots *Jorat, Médor, Louis, Marie*, sont aussi des noms propres.

Le *nom commun* peut s'appliquer à tous les êtres ou à toutes les choses de la même espèce.

Le *nom propre* ne peut s'appliquer qu'à un seul être ou à une seule chose. Il s'écrit par une majuscule.

Cherchez des noms communs de personnes qui exercent un métier, comme *laboureur, couturière, etc.*

Indiquez des noms communs de personnes marquant des relations de parenté, comme *père, mère, fils, fille, etc.*

Dites des noms communs de choses inanimées qui se trouvent dans la nature, comme *Pierre, ruisseau, etc.*

Indiquez des noms propres de localités, tels que *Lausanne, Bex, etc.*

Certains noms propres de personnes rappellent l'origine de celles-ci ; exemple : *Suisse, Vaudois*. Donnez-en de semblables.

Ecrivez les noms propres d'une page d'histoire ou de géographie.

## DICTÉES

*Degré intermédiaire.*

### Les abeilles.

I. LES AILES. — Les nervures qui soutiennent la membrane des ailes ne sont pas pleines ; cela alourdirait l'organe. Ce sont de simples canaux remplis d'air à la fois légers et solides. Pour soutenir le corps relativement lourd, d'aussi petites ailes doivent battre l'air très rapidement. Elles produisent ainsi un son continu qui provient de ce que les battements de l'aile déterminent dans l'air des vibrations semblables à celles qu'on obtient au moyen d'un diapason.

II. LES LARVES. — Les œufs déposés dans les cellules éclosent au bout de trois jours sous forme d'une larve semblable à un petit ver blanc. Dès leur naissance, ces larves sont nourries par les ouvrières au moyen d'une gelée blanchâtre, transparente, sécrétée par des glandes particulières placées de chaque côté de la bouche. Après le troisième jour, les larves reçoivent en outre du pollen et du miel que leur apportent les ouvrières.

III. LES MÉTAMORPHOSES. — Lorsque la larve remplit à peu près la cellule, les ouvrières la ferment au moyen d'un couvercle de cire. C'est à l'intérieur de cette cavité close que la larve se transforme en nymphe. Environ vingt et un jours après la ponte, la jeune abeille sort de sa cellule après en avoir rongé le couvercle. C'est l'insecte parfait. Tous les insectes passent ainsi par plusieurs états avant d'avoir leur forme définitive. C'est ce qu'on appelle les métamorphoses des insectes.

L. J.

CALCUL ORAL (suite)

Degré intermédiaire.

17. Un litre de vin coûte 90 c. Que coûtent
- |                       |                       |
|-----------------------|-----------------------|
| a) 6 l. (5 fr. 40 c.) | c) 8 l. (7 fr. 20 c.) |
| b) 9 l. (8 fr. 10 c.) | d) 10 l. ? (9 fr. )   |
18. Un père de famille paye 90 fr. de loyer par trimestre. Combien paye-t-il pour
- |                           |                        |
|---------------------------|------------------------|
| a) 2 trimestres (180 fr.) | 3 trimestres (270 fr.) |
| b) 1 année (360 fr.)      | 5 » ? (450 fr.)        |
19. Une ménagère dépense 70 fr. par mois. Combien en
- |                     |                       |
|---------------------|-----------------------|
| a) 3 mois (210 fr.) | c) 5 mois (350 fr.)   |
| b) 7 mois (490 fr.) | d) 9 mois ? (630 fr.) |
20. Un livre de lecture coûte 70 c. Combien coûtent
- |                           |                             |
|---------------------------|-----------------------------|
| a) 4 livres (2 fr. 80 c.) | c) 6 livres (4 fr. 20 c.)   |
| b) 10 livres (7 fr. )     | d) 8 livres ? (5 fr. 60 c.) |

II. Multiplication de dizaines avec changement de multiplicateur.

Exercices préliminaires.

a) 10, 20, 30...  $100 \times 10$ .

Mêmes exercices avec 5 ; 2, 4, 8 ; 3, 6, 9 ; 7.

b) 100, 90, 80...  $10 \times 10$

Mêmes exercices avec 5 ; 2, 4, 8 ; 3, 6, 9 ; 7.

A exercer aussi sous cette forme :

$50 \times 2 \text{ c.} = 1 \text{ fr.}$

$30 \times 9 \text{ l.} = 2 \text{ hl. } 70 \text{ l.}$

$20 \times 8 \text{ cm.} = 1 \text{ m. } 60 \text{ cm.}$

$70 \times 6 \text{ kg.} = 4 \text{ q. } 20 \text{ kg.}$

APPLICATIONS. — 1. Un mercier reçoit de petits cartons contenant chacun 10 écheveaux de soie. Combien d'écheveaux y a-t-il dans :

- |                               |                               |
|-------------------------------|-------------------------------|
| a) 50 cartons (500 écheveaux) | c) 30 cartons (300 écheveaux) |
| b) 80 » (800 » )              | d) 70 » ? (700 » )            |

2. Un cahier coûte 10 c. Que payera-t-on pour

- |                       |                        |
|-----------------------|------------------------|
| a) 40 cahiers (4 fr.) | c) 60 cahiers ( 6 fr.) |
| b) 90 » (9 fr.)       | d) 100 » ? (10 fr.)    |

3. Un rouleau contient

- |                                 |                                 |
|---------------------------------|---------------------------------|
| a) 20 pièces de 5 fr. (100 fr.) | c) 60 pièces de 5 fr. (300 fr.) |
| b) 50 » 5 fr. (250 fr.)         | d) 100 » 5 fr. (500 fr.)        |

Quelle est sa valeur ?

4. Que coûtent

- |                                     |                               |
|-------------------------------------|-------------------------------|
| a) 30 timbres de 5 c. (1 fr. 50 c.) | c) 40 timbres de 5 c. (2 fr.) |
| b) 70 » 5 c. (3 fr. 50 c.)          | d) 90 » 5 c. ? (4 fr. 50 c.)  |

5. Combien y a-t-il de souliers dans

- |                             |                             |
|-----------------------------|-----------------------------|
| a) 40 paires ( 80 souliers) | c) 50 paires (100 souliers) |
| b) 70 » (140 » )            | d) 90 » ? (180 souliers)    |

6. Une chèvre donne 2 l. de lait par jour. Combien en

- |                       |                       |
|-----------------------|-----------------------|
| a) 20 jours (40 l.)   | c) 30 jours (60 l.)   |
| b) 60 » (1 hl. 20 l.) | d) 80 » (1 hl. 60 l.) |

7. Combien y a-t-il de gymnastes dans  
a) 20 rangs de 4 ( 80 gym.)      c) 70 rangs de 4 (280 gym.)  
b) 50 » » (200 » )      d) 40 » » ? (160 » )
8. Un négociant expédie de la marchandise en paquets de 4 kg. Combien de kg. expédie-t-il lorsqu'il envoie  
a) 30 paquets (1 q. 20 kg.)      c) 60 paquets (2 q. 40 kg.)  
b) 80 » (3 q. 20 kg.)      d) 90 » ? (3 q. 60 kg.)
9. Un cheval traîne 8 q. de sable chaque fois. Combien en  
a) 40 fois (320 q.)      c) 30 fois (240 q.)  
b) 70 » (560 q.)      d) 80 » ? (640 q.)
10. Que coûtent, à 8 c. pièce,  
a) 20 œufs (1 fr. 60 c.)      c) 90 œufs (7 fr. 20 c.)  
b) 50 » (4 fr.)      d) 60 » (4 fr. 80 c.)
11. 1 kg. de café coûte 3 fr. Que coûtent  
a) 30 kg. ( 90 fr.)      c) 70 kg. (210 fr.)  
b) 80 kg. (240 fr.)      d) 90 kg. ? (270 fr.)
12. Un dessinateur divise une ligne en bouts de 3 cm. Quelle est la longueur de la ligne si on compte  
a) 20 bouts (60 cm.)      c) 40 bouts (1 m. 20 cm.)  
b) 50 » (1 m. 50 cm.)      d) 60 » ? (1 m. 80 cm.)
13. Combien d'œufs y a-t-il dans  
a) 40 demi-douzaines (240 œufs)      c) 60 demi-douzaines (360 œufs)  
b) 90 » (540 » )      d) 30 » ? (180 œufs)
14. Un seau contient 6 l. Quelle quantité d'eau renfermait un bassin qui a permis de le remplir  
a) 20 fois (1 hl. 20 l.)      c) 50 fois (3 hl.)  
b) 70 » (4 hl. 20 l.)      d) 80 » ? (4 hl. 80 l.)
15. Un paysan sème 9 hl. de blé. Combien en récoltera-t-il si son champ lui rend la semence  
a) 30 fois (270 hl.)      c) 40 fois (360 hl.)  
b) 50 » (450 hl.)      d) 20 » ? (180 hl.)
16. Une gerbe pèse 9 kg. Quel est le poids de  
a) 60 gerbes (5 q. 40 kg.)      c) 70 gerbes (6 q. 30 kg.)  
b) 80 » (7 q. 20 kg.)      d) 90 » ? (8 q. 10 kg.)
17. Combien y a-t-il de jours dans  
a) 20 semaines (140 j.)      c) 40 semaines (280 j.)  
b) 50 » (350 j.)      d) 70 » ? (490 j.)
18. Une vache donne 7 litres de lait par jour. Combien en  
a) Avril (2 hl. 10 l.)      c) 60 jours (4 hl. 20 l.)  
b) 80 jours (5 hl. 60 l.)      d) 1 trimestre ? (6 hl. 30 l.)

J. S. et E. B.

### Calcul du tant pour cent

(Suite)

21. Un tonneau de vin a produit 42 l. de lies représentant le  $3\frac{1}{2}\%$  de la contenance totale du tonneau. Combien est-il resté de vin clair?

22. Un bataillon compte 615 simples soldats représentant le 82 % de l'effectif total. Combien y a-t-il d'officiers et de sous-officiers ?

23. A  $1\frac{1}{4}\%$ , on paye un impôt de f. 38,25, sur une propriété. Quelle est la valeur de cette propriété ?

24. Il y a eu en un mois dans une grande ville 156 naissances représentant le  $3\%$  de la population totale. Quelle est cette population ?

25. Un tireur a logé dans la cible 75 balles représentant le 60 % des coups tirés. Combien a-t-il tiré de coups de fusils ?

26. Lors d'une faillite un créancier reçoit f. 268,80 représentant le 22,4 % de la somme qui lui est due. Combien perd-il ?

27. Un tas de bois qui a diminué du 23 % de son poids, pèse 15 400 kg. Combien l'avait-on payé vert si la tonne coûtait f. 18 ?

28. Une armée qui a perdu le 11 % de son effectif compte encore 75 205 hommes. Combien a-t-elle perdu de soldats ?

29. Je paye pour mon mobilier, une assurance de 0,8 %. Quelle est la valeur de mon mobilier sachant que je paye f. 4,56 ?

30. Un tonneau de vin qui a subi au transvasage un déchet de  $4\frac{1}{4}\%$  contient encore 1915 l. de vin. Quelle était la contenance de ce tonneau avant le transvasage ?

31. François paye une note sur laquelle il reçoit, au 8 %, une remise de f. 12,80. Quel était le montant de cette note ?

32. Un banquier qui prélève une commission de  $2\frac{1}{2}\%$ , a demandé f. 97,70 pour l'achat de divers titres. A quelle somme se montaient ses titres ?

33. Paul reçoit f. 198,40 pour une bicyclette sur laquelle il a perdu le 36 %. Combien l'avait-il payée ?

34. Une pièce de monnaie qui a perdu le 28 % de sa valeur se paye encore f. 3,60. Quelle était sa valeur primitive ?

35. Lors d'une épidémie il est mort 42 personnes, représentant le  $6\frac{1}{4}\%$  des malades. Combien se sont guéris ?

36. Un bœuf a produit 430,5 kg. de viande, soit le  $52\frac{1}{2}\%$  de son poids. Combien pesait-il vivant ?

37. Une classe compte 40 élèves soit 21 garçons et 19 filles. Exprimez cela en % ?

38. Un régiment de 2500 hommes compte 75 officiers 475 sous-officiers et le reste de simples soldats. Exprimez cela en % ?

39. Sur un héritage de f. 7846, Léon a payé un droit de mutation s'élevant à f. 392,30. Combien % ?

40. Henri achète pour le prix de f. 50, une pièce de toile de 37,8 m. qu'il revend f. 1,45 le m. Combien a-t-il gagné % ?

41. Je payais autrefois un loyer de f. 425 ; le propriétaire l'a porté à f. 476. De combien % a-t-il été augmenté ?

42. Hélène achète une machine à coudre de f. 125. Quelque temps après elle doit la revendre pour f. 93. Combien % a-t-elle perdu ?

43. J'achète 480 l. de vin à f. 40 l'hl., je le revends f. 0,50 le litre. Exprimez mon bénéfice en % sachant que ce vin a subi un déchet du 5 % ?

44. Un laitier achète 156 800 l. de lait à f. 0,136 le litre. Il le revend f. 0,17 le litre. Combien gagne-t-il % ?

45. Sur une population de 38 millions d'habitants la France compte 608 000 protestants combien ‰ ?

46. J'achète 2280 tuiles sur lesquelles il s'en trouve 57 de cassées, Combien ‰ ?

47. Un homme qui est assuré sur la vie pour une somme de f. 12 500, paye une prime annuelle de f. 362,50. Combien ‰ ?

48. L'Italie a une population de 31 1/2 millions d'habitants. L'augmentation annuelle est de 346 500. Combien ‰ ?

49. Pour changer f. 3900 en billets contre de l'or, un banquier m'a demandé f. 21,45. Combien ‰ ?

50. Un vignoble a produit 781 250 l. de vin en 1898 et 793 750 en 1899. Quelle est l'augmentation ‰ ?

F. M.

### Cubages.

1. Un tas de fumier a pour base inférieure un rectangle de 3,25 m. sur 2,64. Sa base supérieure 3,82 sur 2,95. La hauteur de ce tas de fumier étant 1,80 m. On demande sa valeur à f. 11,10 le m<sup>2</sup> !

2. Un char de fumier a coûté f. 14,40. Il est long de 2,56 m., haut de 0,75, la largeur est de 0,53 à la base, 0,51 au milieu et 0,46 au sommet. A combien revient le m<sup>3</sup> de ce fumier ?

3. J'achète un tas de fumier formé de deux parties. La 1<sup>re</sup> a pour base un trapèze dont les dimensions sont : grande base 2,08 m., petite base 1,87, hauteur 1,60 ; le 2<sup>e</sup> a pour base un rectangle de 4,87 m. sur 2,34 m. Ce tas de fumier a une hauteur moyenne de 1,75 m. Quelle sera sa valeur à f. 12 le m<sup>3</sup> ?

4. Quand je l'ai acheté, un tas de fumier avait les dimensions suivantes : 2,60 m., 3 m., 1,90 m. Je le fais transporter sur mon champ et je le mesure à nouveau. Ses dimensions sont 3,80, 2,70, 1,30 m. De combien pour % a-t-il diminué ?

5. On amène au bord d'une vigne 8 chars de fumier ayant chacun en moyenne les dimensions suivantes : 2,70, 0,65, 0,84. On arrange ce fumier en un tas ayant 4,20 m. de long et 1,95 m. de large. Quelle devra être la hauteur de ce tas ?

6. Un tas de sable a comme grande base un carré de 8,75 ; sa petite base 4 1/2 m. de côté et sa hauteur est 0,96 m. Quelle est la valeur de ce tas de sable à f. 2,80 le m<sup>3</sup> ?

7. Un casseur de pierres est payé f. 3 par m<sup>3</sup> de pierres cassées. Il reçoit f. 31,05 pour un tas dont les bases sont des rectangles. La grande base a 6,25 m. sur 1,92 m. et la petite base 3,75 m. sur 1,04. Quelle doit être la hauteur de ce tas ?

8. Pour charrier un tas de terre haut de 1,45 m. dont la grande base a 9,50 m. de long sur 6,76 de large et la petite base 5,75 de long sur 4,24 m., on se sert d'un tombereau ayant 1,70 m. de long, 0,95 de large et 0,62 de hauteur. Combien faudra-t-il faire de voyages ?

9. On a acheté pour f. 133,50 un tas de gravier haut de 1,50 m. dont les bases sont des carrés. La grande base a 7,20 m. de côté et la petite base 4.40. Quel est le prix du m<sup>3</sup> ?

10. Les fourrages ayant subi une baisse du 20 %, j'ai perdu f. 148, sur un

tas de foin long de 12,50 m. et large de 6,40 m. Le m<sup>3</sup> de foin pesant 74 kg. et le quintal valant f. 5. On demande la hauteur de ce tas ?

11. Un tas de foin occupe les  $\frac{4}{7}$  d'une grange longue de 8,75 m., large de 7,60 et haute de 4,50 m. Le m<sup>3</sup> de foin pesant 72 kg. on demande pendant combien de temps, on pourrait, avec le tas, nourrir 6 vaches mangeant chacune 18 kg. de foin par jour ?

12. Un hangar long de 7,75 m. large de 6,25 m. haut de 5,12 m. est plein de foin sauf une partie carrée de 2,25 m. de côté. On a vendu ce foin f. 5 le q. et l'on a retiré f. 832,80 de cette vente. Quel est le poids du m<sup>3</sup> de foin ?

13. Une bille de chêne a 0,50 m. de diamètre et 5,60 m. de longueur. Quelle sera à f. 70 le m<sup>3</sup> la valeur de cette bille, une fois équarrie, sachant qu'elle perdra le 10 % de son volume ?

14. Un hêtre mesure 1,256 m. de circonférence moyenne et 6,25 m. de longueur. Quelle est à f. 14 le stère la valeur de ce hêtre une fois scié et fendu, sachant que son volume augmente de 25 % ?

15. J'achète 3 billes de sapin longues chacune de 5,40 m. la 1<sup>re</sup> a 48 cm. de diamètre, la 2<sup>me</sup> 4 dm, et la 3<sup>me</sup> 32 cm. Combien devrai-je payer pour ces 3 billes, le m<sup>3</sup> de sapin valant f. 30 ?

16. Une bille de noyer a 1,57 m. de circonférence et 4,80 de longueur. En sciant cette bille on obtient 8 planches de 4,80 m. de long, 35 cm. de large et 3  $\frac{3}{4}$  cm. d'épaisseur. Quel sera le poids des débris restant, le m<sup>3</sup> pesant 6 q. ?

17. Une bille de sapin a 4 dm. de diamètre et 7,50 m. de longueur. Combien avec cette bille pourrait-on faire de planches de 7,50 m. de long, 32 cm. de large et 2 cm. d'épaisseur, sachant que le 20 % de ce bois ne peut être utilisé ?

18. A f. 60 le m<sup>3</sup> on a payé f. 141,30 pour une bille de noyer de  $\frac{3}{4}$  m. de diamètre. Quelle était sa longueur ?

19. Une bille de bois a 5 dm. de diamètre et 6,40 m. de longueur. Sciée et fendue elle donne un tas de bois long de 3,14 m. large de 0,40 et haut de 1,25. De combien % a-t-elle augmenté de volume ?

20. Combien pour faire un moule (4 st.) de bois faudrait-il de bûches de 15 cm. de diamètre et 1 m. de longueur, sachant qu'entre les bûches, il y a des interstices équivalant au 5 % du volume total ?

(Réponses au prochain numéro.)

F. M.

#### Pensée.

Tout ce qui s'empare de l'âme s'empare aussi de l'esprit. A chaque sentiment correspond une idée. Aussi est-ce un fait généralement observé que tout intérêt qui nous remue profondément crée ou plutôt réveille des forces intellectuelles dont nous n'avions pas la conscience. Helvétius n'est pas parti d'un principe faux en proposant de cultiver l'esprit par les passions. Il est certain qu'aussi longtemps qu'un homme n'a pas été travaillé par une affection, on ne sait pas encore de quoi son intelligence est capable. Hormis dans certains cas peut-être où la stérilité est trop évidente, on peut toujours penser que l'esprit tient en réserve pour le jour de la révolution de l'âme, une provision de forces qui sommeillent en attendant ce grand jour.

A. VINET

# VAUD INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

## Places au concours.

### Instituteurs :

**Oron-le-Châtel** : fr. 1600 et autres avantages légaux ; 18 juin.

### Collèges communaux

**Nyon.** — Le poste de maître de français au collège et à l'École supérieure de Nyon est au concours.

Obligations : 28 heures de leçons par semaine. Traitement annuel : fr. 3000 avec augmentations quadriennales de fr. 60, jusqu'au maximum de fr. 3300.

Entrée en fonctions le 1<sup>er</sup> septembre 1909.

Adresser les demandes d'inscription au département de l'instruction publique et des cultes, 2<sup>e</sup> service, jusqu'au 22 juin prochain, à 6 h. du soir.

Jeune instituteur allemand cherche pension à la campagne chez un instituteur pour trois semaines depuis le mi-juin pour avoir l'occasion de parler français. S'adresser à la Gérance de l'Éducateur.

## VÊTEMENTS & DRAPERIE

*Anglaise, Française  
et Suisse.*

**Coupe élégante et soignée. • Ateliers de tailleurs  
dans la maison. • 2 coupeurs expérimentés.**

Exiger  
des morceaux  
p<sup>r</sup> réparations.

**MAISON ..  
• MODÈLE**

*Maier  
& Chapuis*

**LAUSANNE**  
22, RUE DU PONT

Envois à choix  
immédiats.  
Collections  
échantillons  
à disposition.



**TOUJOURS**

**10<sup>0</sup>/<sub>0</sub>**

*d'escompte*

au lieu du **3 %**  
habituel à 30 jours,

**aux membres de la**

**S. P. V.**

# Collège Classique Cantonal

Les examens du Collège classique cantonal commenceront :

**Vendredi 25 juin** à 7 h., pour les élèves de la 1<sup>re</sup> classe ;

**Vendredi 2 juillet** à 7 h. pour les élèves qui désirent entrer dans les cinq premières classes ;

**Samedi 3 juillet** à 7 h. pour les élèves qui désirent entrer dans la classe inférieure (VI<sup>e</sup>) — âge requis — 10 ans révolus au 31 décembre de l'année courante.

Demander au directeur le programme des examens d'admission dans la VI<sup>e</sup> Classe.

Le Directeur recevra les inscriptions du **20 au 25 juin au soir**.

Présenter l'extrait de naissance, le certificat de vaccination, un certificat d'études antérieures.

Ouverture de l'année scolaire 1909-1910 :

**Lundi 30 août**, 2 h. de l'après-midi.

H333 46L

**Vêtements confectionnés**  
et sur mesure  
POUR DAMES ET MESSIEURS

---

**J. RATHGEB-MOULIN**  
Rue de Bourg, 20, Lausanne

---

Gilets de chasse. — Caleçons. — Chemises.  
Draperie et Nouveautés pour Robes.  
Linoléums.  
Trousseaux complets.

## EPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

**FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS**

---

**CH. CHEVALLAZ**

Rue Madelaine, 16, LAUSANNE — Rue Fleury, 7, NEUCHÂTEL  
Rue Colombière, NYON.

---

**COURONNES MORTUAIRES**

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils de tous prix,  
du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique :  
*Chevallaz Cercueils, Lausanne.*

systèmes  
vétés.

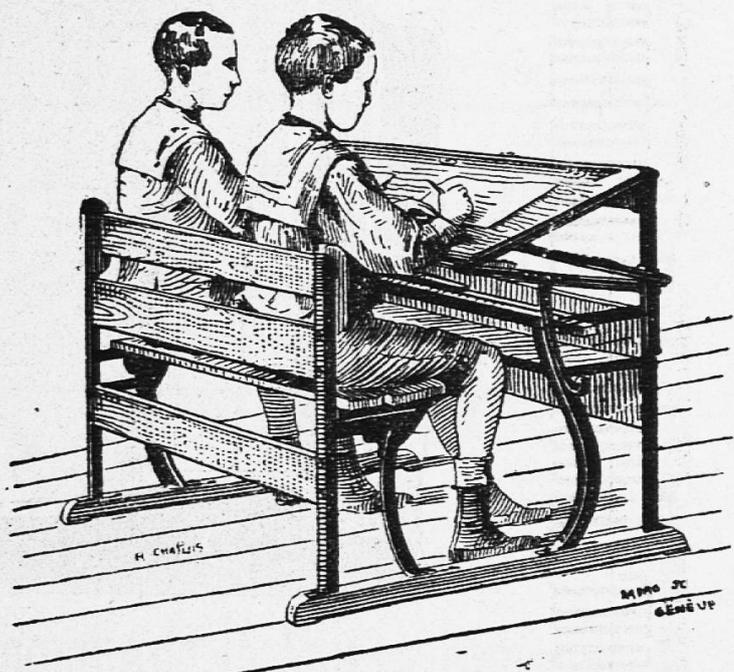
# MOBILIER SCOLAIRE HYGIÉNIQUE

Modèles  
déposés.

Ancienne Maison

## A. MAUCHAIN

les RAPPAS successeur  
GENÈVE

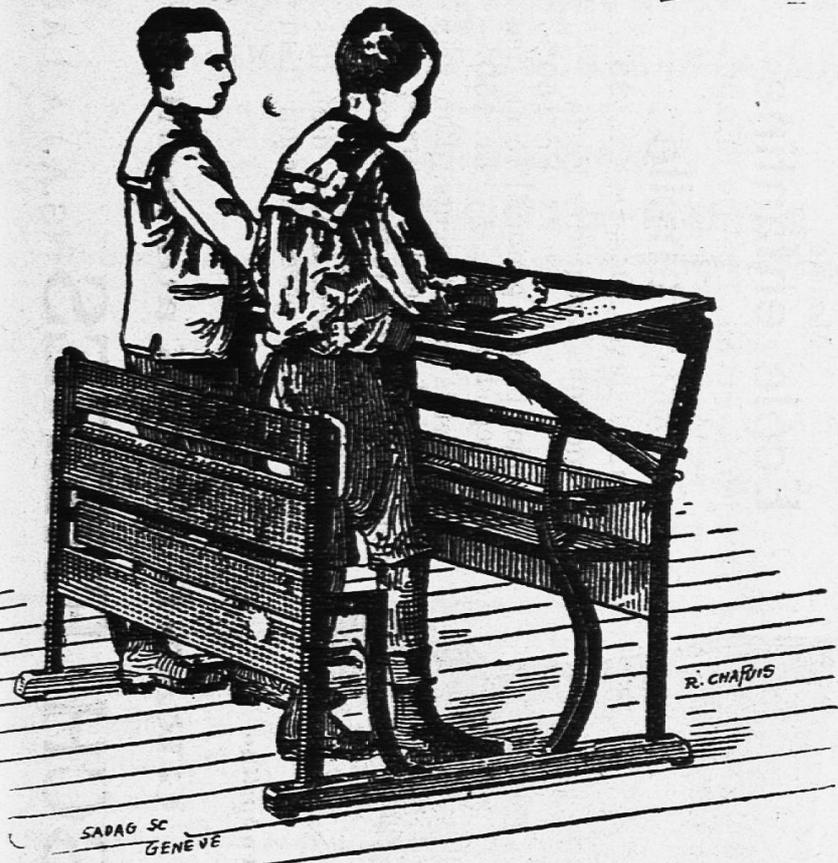


Médailles d'or :

- Paris 1885      Havre 1893
- Paris 1889      Genève 1896
- Paris 1900

Les plus hautes récompenses  
accordées au mobilier scolaire.

Attestations et prospectus  
à disposition.



### Pupitre avec banc Pour Ecoles Primaires

Modèle n° 20  
donnant toutes les hauteurs  
et inclinaisons nécessaires  
à l'étude.

Prix : fr. 35.—.

### PUPITRE AVEC BANC ou chaises.

Modèle n° 15 a  
Travail assis et debout  
et s'adaptant à toutes les tailles.

Prix : Fr. 42.50.

### RECOMMANDE

par le Département  
de l'Instruction publique  
du Canton de Vaud.

### TABLEAUX-ARDOISES

fixes et mobiles,  
évitant les reflets.

SOLIDITÉ GARANTIE

### PORTE CARTE GÉOGRAPHIQUE MOBILE

et permettant l'exposition horizontale rationnelle

Les pupitres « MAUCHAIN » peuvent être fabriqués dans toute localité  
S'entendre avec la maison.

Localités vaudoises où notre matériel scolaire est en usage : Lau-  
anne, dans plusieurs établissements officiels d'instruction ; Mon-  
treux, Vevey, Yverdon, Moudon, Payerne, Grandcour, Orbe, Chavan-  
oz, Vallorbe, Morges, Coppet, Corsier, Sottens, St-Georges, Pully,  
Rivaz, Ste-Croix, Veytaux, St-Légier, Corseaux, Châtelard, Gran-  
son, la Tour de Peilz, Rances, La Praz, Champvent, Lavey, Moreles,  
Gle, Chexbres, Combremont, Echallens, etc.

**CONSTRUCTION SIMPLE — MANIEMENT FACILE**

# HARMONIUMS de FAMILLE et pour Ecoles Infantines

d'une construction solide, avec mécanisme soigné et bien fini. Meubles en chêne, légers et facilement transportables, quoique non démontables.

Modèle

## École enfantine

à 1 jeu, 4 octaves, Do—Do Fr. 100.—

Modèle Famille

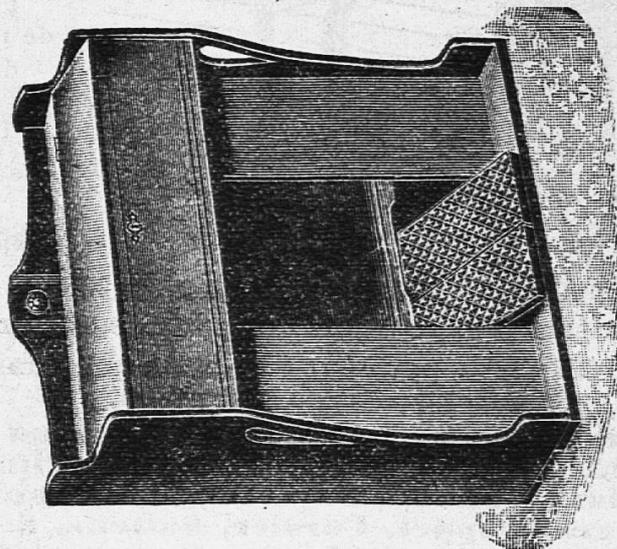
à 1 jeu, 4 octaves, Do—Do Fr. 135.—

Le même, plus 2 registres Forte

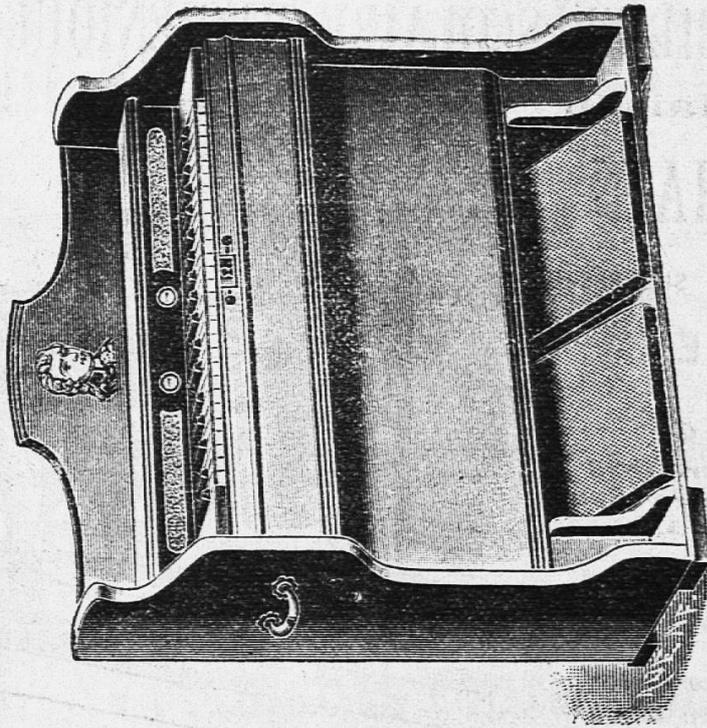
Fr. 150.—

Le même, plus 1 genouillère au lieu des 2 registres Fr. 150.—

Ces petits Instruments, d'un prix à la portée de toutes les bourses, possèdent absolument toutes les qualités requises: rondeur des sons, sonorité très pure et douce, timbre d'un très grand charme, pareil à celui d'un grand orgue.



Pour École enfantine



Pour la Famille

GRAND CHOIX aux meilleures conditions chez

# FOETISCH FRÈRES

(S.A.) A LAUSANNE, VEVEY ET NEUCHÂTEL